

## **Segment de haut niveau du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire sur la solidarité et le partage de la charge avec les pays accueillant les réfugiés syriens**

### *Déclaration finale*

Nous, Etats membres du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire, réunis à Genève, en Suisse, les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2013 à l'occasion du Segment de haut niveau sur la solidarité et le partage de la charge avec les pays accueillant les réfugiés syriens, ont ainsi délibéré dans un esprit strictement humanitaire et apolitique :

Nous apprécions grandement les informations détaillées données par les Ministres de l'Egypte, de l'Iraq, de la Jordanie, du Liban et de la Turquie – les pays hôtes accueillant les réfugiés syriens – concernant l'impact sur leurs pays et leurs communautés de plus de deux millions de réfugiés. Nous rendons hommage à la générosité et l'hospitalité exemplaires des pays et communautés d'accueil de réfugiés ainsi qu'à leur investissement important pour héberger les réfugiés, en tant que mesure temporaire, jusqu'à ce que ces derniers puissent rentrer chez eux de leur plein gré dans la sécurité et la dignité. Nous reconnaissons l'impact important sur les communautés, les économies, les sociétés, les services, l'infrastructure, l'environnement et la sécurité des pays hôtes. En même temps, nous gardons à l'esprit les besoins d'un nombre immense de personnes qui ont dû quitter leur foyer au sein de la République arabe syrienne.

Nous sommes alarmés par la gravité et la complexité de la situation qui prévaut en République arabe syrienne et reconnaissons le besoin urgent d'un règlement. Nous estimons qu'en l'absence d'une solution politique globale à la situation humanitaire que connaissent la République arabe syrienne et l'ensemble du Moyen-Orient, cette situation ne cessera de se détériorer et nous nous félicitons des efforts déployés pour convoquer la Conférence internationale Genève-2.

Nous réaffirmons, en conséquence, notre engagement aux principes de la solidarité internationale et du partage de la charge, afin d'appuyer les pays hôtes et de répondre aux besoins d'assistance des réfugiés ainsi que des communautés qui les accueillent. Nous nous félicitons des engagements pris et des déclarations de soutien aux pays et aux communautés hôtes, au HCR et à d'autres entités des Nations Unies et acteurs humanitaires concernés travaillant en faveur des réfugiés syriens. Nous prions tous les acteurs de nouer des liens de coopération étroits avec les gouvernements hôtes et le HCR afin d'éviter le chevauchement des efforts.

Nous demandons à la communauté internationale de :

- Accorder une aide directe aux gouvernements ;
- Octroyer une aide financière et en nature afin de venir en aide aux populations réfugiées et aux communautés qui les accueillent, de façon concertée avec l'Etat concerné, afin d'alléger la pression s'exerçant sur les communautés hôtes ;
- Prendre en considération l'évaluation par les pays hôtes, ainsi que par les institutions des Nations Unies et les institutions financières internationales, de l'impact des réfugiés sur les économies, les sociétés, les services, les infrastructures, l'environnement et la sécurité des pays, afin de leur fournir l'assistance requise ;
- Offrir davantage de places de réinstallation, des possibilités en matière d'admission humanitaire et de regroupement familial dans les pays tiers ; et
- Exhorter les acteurs du développement à envisager des initiatives et des projets orientés vers les communautés hôtes afin de réduire les coûts économiques et sociaux de l'accueil des réfugiés syriens.

Nous exprimons notre reconnaissance au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour son appui à l'organisation du Segment de haut niveau sur la solidarité et le partage de la charge avec les pays accueillant les réfugiés syriens.

*1<sup>er</sup> octobre 2013*